

OPINION

redaction.union@sonapresse.com

Éducation et égalité des genres : le respect de la parité du jugement des femmes

Par Irma Julienne **ANGUE MEDOUX** *

LA Journée internationale des droits des femmes (JIF) a été fixée au 8 mars de chaque année par l'Organisation des Nations unies (Onu) comme journée de revendications des droits des femmes pour qu'elles accèdent à une véritable égalité avec les hommes. Elle est toujours une occasion de réjouissances, mais également de luttes. Car on y fait le point sur ce qui a été fait pour échapper à des discriminations traditionnelles et pour faire respecter leurs droits dans tous les domaines. Mais il faut aussi détailler tout ce qu'il reste à faire pour former les femmes à la reconnaissance de leurs droits et amener les hommes à les

respecter.

Pour la première dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, l'éducation des femmes à l'égalité entre les genres est primordiale : elle doit s'étendre de l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement supérieur car l'équité entre les genres ne peut être assurée qu'en la fondant sur le respect de la parité de l'exercice du jugement, ainsi que cette discipline est enseignée dans un master sur l'égalité des genres à l'Université Omar-Bongo de Libreville.

La reconnaissance de ces droits n'est jamais allée de soi puisque les traditions religieuses et culturelles se contentaient de réserver aux femmes les tâches familiales d'entretien, de la nourriture et de la reproduction

sexuelle sans tenir compte du jugement qu'elles avaient à apporter, elles aussi, sur les conditions de vie sociales et politiques dans lesquelles elles avaient à accomplir leurs tâches. Cette discrimination s'est aggravée lors de l'essor industriel des sociétés aux domaines de leurs activités d'ouvrières aussi bien que dans leur participation au développement de la vie publique et politique.

Les luttes féministes ont donc dû se multiplier pour les sortir de leur subalternation aux hommes et conquérir leur émancipation : pour s'emparer de leurs droits à l'égalité avec les hommes et les faire appliquer dans leur participation au droit de vote aussi bien que dans leur participation à la gestion publique et politique du développement social, politique, technique et scientifique.

Il leur faut donc encore obtenir qu'une éducation leur soit octroyée à parts égales avec celle réservée jusqu'ici aux hommes. Car pour pouvoir avoir les mêmes droits qu'eux, pour pouvoir voter ou pour pouvoir diriger des entreprises et sortir de leur subordination de nourrices, de cuisinières, d'épouses soumises et de leurs rôles d'ouvrières subalternes aux ordres des hommes, il leur faut encore apprendre à juger des conditions de vie qui sont les plus satisfaisantes pour tous au lieu de subir les décisions des hommes sur ce sujet.

Le tournant culturel que les femmes ont à inventer aujourd'hui ne consiste pas à prendre la maîtrise de l'ordre social et des hommes comme s'il n'y avait qu'à perpétuer à leur avantage le dressage que les hommes leur ont inculqué auparavant : mais il s'agit de faire respecter l'ordre du dialogue et de la communi-



Photo: DR

Irma Julienne Angue Medoux.

cation qui anime aussi toutes les personnes et qui leur vient du seul fait qu'elles utilisent toutes le langage. Il est à inventer en faisant respecter l'accord de jugement entre hommes et femmes qui permet d'inventer et de réaliser les conditions de vie dans lesquelles non seulement, ils se respectent les uns les autres, mais dans lesquelles ils sont heureux, les uns et les autres, de reconnaître qu'elles sont leurs conditions objectives de vie et qu'elles sont les seules dont ils jugent, les uns et les autres, qu'elles sont susceptibles de les rendre heureux. Car c'est précisément l'exercice et les résultats intellectuels de

ce droit au jugement qui ne sont pas reconnus comme essentiels aux femmes alors qu'on reconnaît qu'il est "naturel" aux hommes lorsqu'on leur ordonne de se penser elles-mêmes sur le modèle machiste de maîtrise d'autrui imposé par les hommes. Cette équité intellectuelle consiste à pouvoir faire reconnaître l'objectivité du jugement qu'elles portent sur leurs conditions de vie et celle-ci ne sera respectée que si leurs partenaires masculins la respectent eux-mêmes.

* Professeure de philosophie (UOB), écrivaine, spécialiste des genres

Le clin d'œil de *lybek*

CE MATIN JE ME SUIS LEVÉE ET J'AI FAIT MON LIT. PUIS J'AI COURU PRENDRE MA DOUCHE ... ME SUIS BADIGEONNÉE DE CRÈME POUR LUTTER CONTRE MON ECZÉMA. JE NE SUIS PAS UNE ADEPTE DU MAQUILLAGE CAR J'AI PEUR DE NE PLUS ME RECONNAÎTRE QUAND JE SERAI VIEILLE ... J'AI ENFILÉ MA ROBE ET MES BASKETS... PUIS SUR LE CHEMIN QUI ME MÈNE AU BOULOT, JE ME SUIS DIT DU HAUT DE MES 44 ANS QUE LE 8 MARS NE CHANGE TOUJOURS RIEN À NOTRE QUOTIDIEN DE FEMMES.

